

la prompte et très-puissante médiation de sainte Anne, à laquelle le Roi du ciel ne saurait rien refuser."

"Croyez-moi donc, mes frères, parce que je dis la vérité. Si vous aimez cette vénérable Mère de tout votre cœur, vous expérimenterez la puissance de son intercession. Croyez-moi, car j'en suis certain, Dieu accorde à ses mérites des faveurs sans nombre, afin de nous faire vénérer sa mémoire ; approchez donc avec confiance de cette douce patronne. Tout ce qui peut faire obstacle à vos saints désirs, vos peines et vos fardeaux, quels qu'ils soient, déposez tout aux pieds de sainte Anne, et, pour l'honneur de Dieu, elle vous délivrera. Il est impossible qu'elle n'obtienne pas ce qu'elle voudra, et Jésus, son petit-Fils, ne saura rien lui refuser. Toute la cour céleste la chérit comme une mère et joint ses vœux à ses vœux. Une mère pourrait-elle s'entremettre en vain ? Heureux donc celui qui, par ses prières et une véritable dévotion, saura s'en faire une protectrice !"

Telles sont, cher lecteur, les pensées que nous avons cru devoir vous offrir à l'approche du mois de juillet consacré à sainte Anne. Cette pieuse pratique d'honorer pendant un mois entier la bienheureuse mère de la Vierge Marie est très propre à nous attirer ses faveurs. Que, pendant ce mois, la prière soit fervente, la foi vive, la confiance sans bornes. Si jusqu'à présent sainte Anne ne nous a pas exaucés suivant nos désirs, c'est que peut-être notre prière n'a pas été assez constante, notre foi assez forte, notre confiance assez grande. Pour obtenir une faveur extraordinaire, un miracle, il faut une foi capable de transporter les montagnes.

Nous prions les abonnés du *Messager de Sainte Anne* de s'unir d'intention pendant le mois consacré à l'honneur de notre mère, de former une ligue puissante pour solliciter de son cœur maternel la délivrance du Vicaire de Jésus-Christ, le pape Léon XIII,